

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL DE NORTKERQUE
DU 7 AVRIL 2018**

L'an deux mil dix-huit, le sept avril, à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Nortkerque dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Frédéric MELCHIOR, Maire, en suite de convocation en date du 3 avril 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mr Frédéric MELCHIOR, Mme Amandine MONTUY, Mr Arnaud LEFEBVRE, Mme Véronique GELE, Mr Antoine DELMOTTE, Mr Gilbert THOMAS, Mr Claude CAILLEUX, , Mr Christophe CATEZ, Mme Virginie FLANDRIN, Mme Micheline GLAISE, Mr Pascal PIQUET, Mr Pierre-Yves HEMBERT, Mr Frédéric DANIEL, Mme Noëlla FOURNIER.

Etaient excusés : Mme Brigitte CHARLEMAGNE donne procuration à Mr Arnaud LEFEBVRE, Mme Sandy BOURET donne procuration à Mme Amandine MONTUY, Mr Bruno MICOLINO donne procuration à Mme Micheline GLAISE, Mme DEBUSSCHERE Cécile donne procuration à Mr Pascal PIQUET
Mme Anne LAPORTE

Conformément à l'article L-2121-15 du CGCT, Mme MONTUY est désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Arnaud LEFEBVRE Adjoint aux infrastructures.

1) **Commission infrastructures**

Mr Arnaud LEFEBVRE informe le conseil municipal que la commission infrastructures s'est réunie le 29 Mars dernier et a évoqué les points suivants :

- Travaux MMU.
- Travaux parking.
- Travaux classes CM1 et CM2.
- Travaux de la mairie.

- **Travaux changement de menuiseries Mairie dans le cadre du dispositif CEE-TEPCV**

Monsieur LEFEBVRE rappelle au Conseil municipal que dans le cadre du dispositif CEE-TEPCV, la commune de Nortkerque avait déposé deux projets dont l'un a été réalisé par l'entreprise DAMMAN dans le cadre des travaux de rénovation de la Mairie, le second consiste aux travaux de remplacement des menuiseries de la Mairie (13 fenêtres et la porte d'entrée)

Suite à la réunion de la commission du SYMPAC le 17 Janvier dernier, un financement de 8 000€ et de 24 000€ a été accordé à la Commune.

Les travaux devant être achevés avant le 31 Décembre, la commission de l'infrastructure s'est réunie le 29 Mars dernier et a décidé de retenir l'entreprise MV Rénovation pour un montant de 24 683.38€ HT.

Après discussion, le conseil municipal est amené à délibérer sur le choix de l'entreprise concernant les travaux de changement des fenêtres de la Mairie.

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- **Travaux classe CMI-CM2**

Monsieur LEFEBVRE rappelle au Conseil municipal que des demandes de subventions concernant la rénovation de deux salles de classes à l'école « Les Lilas » ont été déposées en Février.

Suite à la réunion de la commission infrastructures le 29 Mars dernier, et aux différents devis reçus, celle-ci préconise les entreprises suivantes :

	Entreprise H2ET	Entreprise AXELEC	Entreprise Senlecq	MV Rénovation
Electricité	5 304.00€ HT	3 605.00€ HT		
6 Chauffages	2 985.00€ HT	2 880.00€ HT	2 644.80€ HT	
Commande chauffage		215.00€ HT		
VMC Simple flux			3 933.28€ HT	
Isolation				18 385.57€ HT

Après discussions le conseil municipal est amené à se prononcer sur ces différentes entreprises.

- Travaux d'Electricité par l'entreprise AXELEC pour un montant de 3 605.00€ HT

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- Travaux de chauffage par l'entreprise Senlecq pour un montant de 2 644.80€ HT (La commande Chauffage sera installée par le personnel communal)

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- Travaux de VMC Simple flux par l'entreprise Senlecq pour un montant de 3 933.28€ HT

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- Travaux d'isolation par l'entreprise MV Rénovation pour un montant de 18 385.57€ HT

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- **Travaux MMU**

Afin de se faire accompagner dans les travaux de borduration et de trottoirs (réfection, ajout d'avales, ..) la commission préconise de choisir le bureau d'études RESELVIA pour la mission suivante :

PROPOSITION MISSION

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE COMPRENANT :

Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour satisfaire aux objectifs du maître d'ouvrage et assurer la parfaite qualité des prestations.

Les échanges avec la Maitrise d'ouvrage seront essentiels tout au long de la mission pour atteindre les objectifs souhaités.

Une réunion de présentation sera prévue pour chaque phase de l'étude.

Description de la phase étude :

AVP Etude Avant-projet :

- Analyse des documents transmis par le maître d'ouvrage
- Elaboration des bases du projet en concertation avec la collectivité
- Proposition pour une ou plusieurs solutions d'ensemble
- Propositions pour les matériaux et les équipements
- Rédaction d'un descriptif technique, sous la forme d'une notice, précisant les caractéristiques techniques des travaux à réaliser
- Planning prévisionnel
- L'estimation prévisionnelle des travaux

PRO / DCE - Etude de Projet & Dossier de Consultation des Entreprises

- Etude détaillée du projet
- Plan des travaux
- Estimation prévisionnelle détaillée
- Préparation du dossier technique de consultation des entreprises.
- Le DCE comprendra les pièces suivantes :
 - le cahier des clauses techniques particulières
 - le détail quantitatif estimatif
 - les plans projets
 - le carnet de détails

ACT Assistance pour la passation des marchés de travaux :

- Préparation de la Consultation des entreprises, en fonction du mode de passation et de dévolution des marchés avec la rédaction des pièces administratives
 - le règlement de consultation
 - l'acte d'engagement
 - le cahier des clauses administratives particulières
- Consultation des entreprises, en fonction du mode de passation et de dévolution des marchés
- Analyse technique et financière des offres, rapport de présentation
- Mises au point permettant la passation du ou des contrats de travaux par le maître de l'ouvrage
- Courriers aux entreprises non retenues et à celle attributaire

Description de la phase travaux :

VISA / DET - La direction de l'exécution des contrats de travaux :

- *Vérification et validation des documents d'exécution établis par les entreprises dans le respect des prescriptions techniques du projet*
- *Suivi administratif, technique et financier des travaux conformément aux prescriptions du marché.*

Le maître d'œuvre assurera le suivi et le contrôle des travaux, le contrôle des quantités réellement exécutées. Il devra entre autres établir les ordres de service et les comptes rendus de chantier.

Le maître d'œuvre vérifiera et validera les demandes d'acomptes des entreprises avant de les transmettre au maître d'ouvrage.

Le suivi de travaux fera l'objet au minimum d'une réunion hebdomadaire et comportera des visites imprévues sur le chantier.

AOR Assistance apporté au maître d'ouvrage lors des opérations de réception

- *Organisation des opérations préalables à la réception des travaux*
- *Suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée*
- *Examen des désordres signalés par le maître de l'ouvrage (le cas échéant)*
- *Constitution du dossier des ouvrages exécutés nécessaires à leur exploitation.*
- *Rédaction du PV de réception*
- *Vérification, et validation du décompte général définitif (DGD).*

Le maître d'œuvre aura un rôle moteur jusqu'à la levée des réserves et la signature des procès-verbaux de réception. Il assurera auprès du maître d'ouvrage un vrai rôle de conseil en proposant notamment les contrôles nécessaires à la bonne réception des ouvrages.

Cette mission comprend également la vérification des documents fournis par les entrepreneurs (notes de calcul, notices de fonctionnement, qualité des fournitures, ...) en vue de la constitution des dossiers des ouvrages exécutés nécessaires à leur exploitation.

PROPOSITION FINANCIERE

Estimation prévisionnelle des travaux : 178 527.00 € HT.

Montant Forfaitaire des Honoraires, au taux de 5% de l'estimation prévisionnelle

Montant H.T. : 8 925.00 €
T.V.A. (20%) : 1 785.00 €
Montant T.T.C. : 10 710.00 €

Phasage du paiement des honoraires

Le règlement des sommes dues au Maître d'œuvre pourra faire l'objet d'acomptes périodiques au fur et à mesure de la réalisation de la mission, en fonction d'un avancement constaté contradictoirement.

Les paiements partiels seront versés après réception des factures récapitulant les prestations exécutées.

Phase	Pourcentage	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
AVP	20 %	1 785.00 €	357.00 €	2 142.00 €
PRO/DCE	25 %	2 231.25 €	446.25 €	2 677.50 €
ACT	5 %	446.25 €	89.25 €	535.50 €
VISA/DET	45 %	4 016.25 €	803.25 €	4 819.50 €
AOR	5 %	446.25 €	89.25 €	535.50 €
TOTAL	100 %	8 925.00 €	1 785.00 €	10 710.00 €

Note : Les honoraires comprennent la constitution des différents dossiers y compris les dossiers de subventions, et la participation à toutes les réunions nécessaires à la bonne réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre.

PLAN DE FINANCEMENT

➔ Coût définitif des travaux HT : 178 527.50€ €

➔ Plan de financement définitif HT :

DÉPENSES		RECETTES		
Désignation	Montant HT	Désignation	Montant HT	%
Borduration-Trottoirs et bouches d'égout de la Route d'Audruicq RD 224	178 527.50 €	Département	89 263.75 €	50 %
		DETR	35 705.50 €	20 %
		Mairie (fonds propres)	53 558.25	30%
TOTAL	178 527.50 €	TOTAL	178 527.50 €	100 %

Le montant HT de la maîtrise d'œuvre s'élève à 8 925.00€.

Après discussions le conseil municipal est amené à se prononcer sur le choix du bureau d'études pour les travaux de borduration de la RD 224.

Pour	Contre	Abstention
13	0	5

- **Vote des prix par voie de presse des appels d'offres**

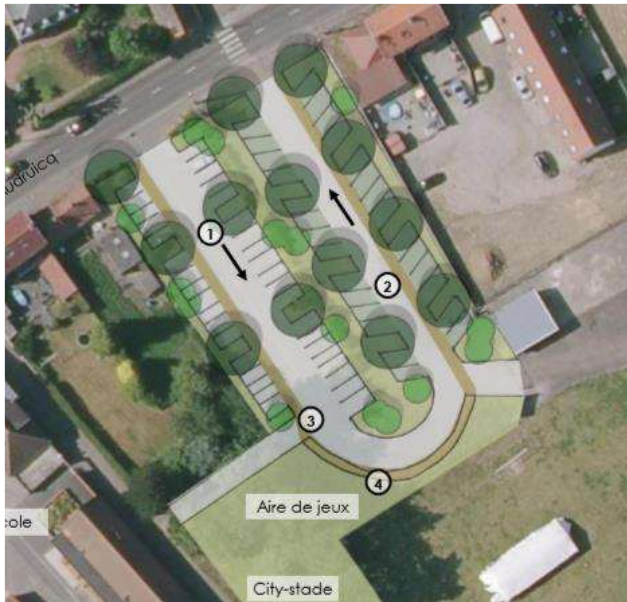
Monsieur LEFEBVRE rappelle au Conseil municipal que dans le cadre des travaux de borduration de la RD 224 il y a lieu de faire paraître un appel d'offres par voie de presse. Le montant total estimé de ces publications s'élève à environ 2000€ HT.

Après discussions le conseil municipal autorise Monsieur le Président à lancer les appels d'offres par voie de presse

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- **Parking City stade**

Monsieur LEFEBVRE rappelle au Conseil municipal que la commission des infrastructures a travaillé sur l'aménagement du parking City Stade, et a proposé de se faire accompagner par un bureau d'études pour les travaux ainsi que l'éclairage. Elle préconise l'entreprise RESELVIA pour un montant HT de 4 450.00€.



Après discussions le conseil municipal est amené à se prononcer sur le bureau d'études.

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

- **Curage des fossés, fauchage des rives, vidange des fosses pour l'année 2018**

Monsieur LEFEBVRE rappelle au Conseil municipal que dans le cadre des travaux de curage des fossés, de fauchage des rives et vidange des fosses. La commission infrastructures s'est réunie le 29 Mars dernier et préconise les entreprises suivantes :

- Fauchage des rives :

- Entreprise ROGER pour un montant HT de 4 513.00€
- Entreprise Picquart pour un montant HT de 4 800.00€

Après discussions le conseil municipal se prononce par

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

Pour effectuer le fauchage des rives par l'entreprise ROGER

- Curage des Fossés

Proposition de la commission infrastructures : Entreprise PICQUART :

- 56€ HT/H pour une location de pelle
- 49.50€ HT /H pour une location de tracto pelle

Après discussions le conseil municipal se prononce par

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

Pour effectuer le curage des fossés par l'entreprise Picquart

- Vidange des fosses :

Proposition de la commission infrastructures : Entreprise SENA VE : 220€ HT pour l'année 2018

Après discussions le conseil municipal se prononce par

Pour	Contre	Abstention
14	0	4

2) Commission Education Scolaire

Monsieur le Président demande à Madame Amandine MONTUY Adjointe en charge de l'éducation scolaire de bien vouloir exposer le sujet.

- Aire de jeux

Madame Montuy rappelle au conseil municipal que dans le cadre des travaux du City Stade, il y a lieu d'aménager l'aire de jeux. Un devis a été réalisé par l'entreprise DEFI SPORTS pour un montant HT de 21 986.00€.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- Achats de tables Pique nique- poubelles pour l'aire de jeux

Madame Montuy informe le conseil municipal qu'afin de terminer l'aménagement de l'aire de jeux, il y a lieu d'installer des tables de piquenique ainsi que des poubelles en matériau recyclable. Un devis a été réalisé pour un montant de maximum 3000€ HT

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ces achats.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

ALSH Eté 2018

- **Dates ALSH 2018**

Cet été, l'ALSH fonctionnera du 9 juillet au 10 Août avec les fériés reportés comme d'habitude. Le temps d'accueil à la semaine est de 24 heures.

Ouïe ce qui précède, le Conseil Municipal approuve par :

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Tarifification**

Mme Montuy propose le report des conditions tarifaires à savoir le maintien des mêmes tarifs soit :

	Habitants Nortkerque	Extérieur
Tranche 1 RFR <20 000€	17€	27€
Tranche 2 : RFR entre 20 000 et 25 000€	19€	29€
Tranche 3 : RFR > 25 000€	21€	31€

Toujours 2€ de réduction dès le deuxième enfant

Ouïe ce qui précède, le conseil Municipal approuve par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Création d'un poste de directeur et de postes d'animateurs**

Mme Montuy propose le recrutement d'un directeur et de son équipe d'animateurs pour l'encadrement de 96 enfants. Les animateurs seront de préférence Nortkerquois en fonction des candidatures.

Ouïe ce qui précède, le conseil Municipal approuve par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Salaires du directeur et des animateurs**

Il est proposé pour les animateurs, un salaire SMIC horaire plus 1 heure par jour travaillé plus 10% pour les congés ainsi que 8 heures payées au SMIC pour la préparation avant le centre et le rangement après le Centre. Pour le salaire du Directeur titulaire du BAFD sur la base de celle des animateurs augmentée de 20% ainsi que les 8 heures de préparation de centre.

Ouïe ce qui précède, le conseil Municipal approuve par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Report du mini séjour**

La commission propose le report du mini séjour à savoir dans l'enceinte de nos bâtiments, une seule nuit, pour 2 groupes d'enfants soit 40 enfants maximum, âgés de plus de 8 Ans. Concernant l'encadrement, les animateurs étant bénévoles l'an dernier, la commission propose de demander une participation de 5€ par enfant participant au mini séjour.

Ouïe ce qui précède, le conseil Municipal approuve par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Fournitures scolaires**

Madame Montuy rappelle au conseil municipal que la participation attribuée par la commune, pour les fournitures scolaires est de 42€ par élève (y compris 6€ pour le livre de prix)

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Le conseil Municipal, après discussion, décide de reconduire la somme de 42€ attribuée à chaque élève

Pour	Contre	Abstention
17	0	1

- **Dictionnaires de français**

Comme chaque année, la commune offre aux futurs collégiens de la commune un dictionnaire de français.

Ne disposant pas à ce jour du nombre d'élèves, entrant au collège à la rentrée de septembre 2017, Madame MONTUY demande au conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la reconduction des dictionnaires de français.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Frais de publication par voie de presse : Marché de cantine**

Monsieur le Président laisse la parole à Madame Amandine MONTUY Adjointe à l'éducation scolaire

Madame MONTUY rappelle au Conseil municipal que dans le cadre du marché de la cantine il y a lieu de faire paraître un appel d'offres par voie de presse. Le montant total estimé de cette publication s'élève à environ 2000€ HT.

Après discussions le conseil municipal autorise Monsieur le Président à lancer les appels d'offres par voie de presse

Pour	Contre	Abstention
17	0	1

3) **Personnel Communal– Offre d'emploi d'adjoint administratif Centre de Gestion-Formation – Service de remplacement**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que suite au départ en retraite de Mme Duhin, la recherche de candidats statutaires étant infructueuse, Mme Gladys BRIDENNE avait été recrutée en tant que contractuel jusqu'au 15 Mai 2018. Mme BRIDENNE, nous a fait part de son départ.

- **Offre d'emploi**

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent pour la filière administrative,

Afin de pallier à son remplacement, il est nécessaire de relancer une offre d'emploi pour le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, à raison de 35h/semaine ou par voie de mutation.

Ouïe ce qui précède et après discussion, le Conseil Municipal par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Emet un avis favorable pour relancer cette offre d'emploi. Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel, recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an, chargé des fonctions administratives à temps complet à raison de 35h/Semaine, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi du n°84-53 du 26 Janvier 1984.

- **Formation aux logiciels de paie et comptabilité**

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal de former la personne qui sera recrutée en tant qu'adjoint administratif sur les logiciels de paie et de comptabilité.

JVS Mairistem propose deux jours de formations pour un montant HT de 1330.00€ soit 665€ HT /jour

Ouïe ce qui précède et après discussion, le Conseil Municipal par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **Convention avec le Centre de Gestion : Personnel de Remplacement**

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal, qu'en cas de recherche infructueuse de candidat au poste d'adjoint administratif, de faire appel au service de remplacement du Centre de Gestion dans l'attente du recrutement.

Ouïe ce qui précède et après discussion, le Conseil Municipal par

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Et autorise Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

4-5-6) Compte Administratif 2017 – Compte de Gestion et affectation de résultat

Monsieur le Président donne lecture du compte administratif 2017 identique au compte de gestion 2017 dressé par le comptable du Trésor Public.

Monsieur le Président laisse la parole à Mr Gilbert THOMAS doyen de séance. Monsieur Thomas présente le compte administratif et le compte de gestion 2017 comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		544 226,17 €		117070,55		661 296,62 €
Part affectée à l'investiss		100 000,00 €				100 000,00 €
Opérations de l'exercice	837 685,79 €	1 003 724,31 €	419274,75	725221,24	1 256 960,54 €	1 728 945,55 €
Totaux	837 685,79 €	1 447 950,48 €	419274,75	842291,69	1 256 960,54 €	2 290 242,17 €
Résultat de clôture		610 264,69 €		423016,94		1 033 281,63 €

Excédent de financement :	423 016,94 €
Restes à réaliser Dépenses	94 000,00 €
Recettes	0,00 €
Excédent total de financement	329 016,94 €

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, oui ce qui précède décide :

L'approbation des restes à réaliser en dépenses : 423 016,94 €

Affectation au compte 1068 : 300 000 €

Excédent de fonctionnement reporté au compte 002 : 310 264,69 €

Le Conseil Municipal approuve par :

Pour	Contre	Abstention
13	0	5

- Subvention aux associations

Monsieur le Président demande à Monsieur Antoine DELMOTTE adjoint à la vie locale de bien vouloir présenter les propositions de subventions versées aux associations validées par la commission des Finances, un exemplaire a été transmis à chaque élu.

Monsieur le Président informe l'assemblée que les élus faisant partis du bureau des différentes associations ne prendront pas part au vote pour l'association concernée.

Chaque année il est décidé d'octroyer une subvention à une association, pour 2018, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association IRCL (institut de recherche contre le cancer)

Le conseil municipal est invité à s'exprimer sur les propositions suivantes : seule Mme Montuy ne s'exprimera sur le vote de la subvention versée à l'APE.

	Budget 2017	Proposition Commission des finances 2018	Vote du conseil Municipal			
			Pour	Contre	Abst	total
Association sportive et culturelle Ecole des Lilas	495	500	17		1	18
Ecole Primaire-char à voile	0	1 200	17		1	18
OCCE - Coopérative Ecole Nortkerque	1300	500	17		1	18
Association Anciens combattants	450	450	17		1	18
Sté de Chasse St Hubert	0	400	17		1	18
GVN	400	400	17		1	18
GVN Danse	400	400	17		1	18
ANS 95	7 000	8 000	17		1	18
Musique le Concorde	7 000	7 000	17		1	18
APE	1 800	1 900	16		1	17
ADN 15	2 700	2 700	17		1	18
Plus douce la vie	800	800	17		1	18
Association des Médailleurs du Travail	76	76	17		1	18

Comice Agricole Audruicq	76	76	17	1	18
Croix rouge Française	150	150	17	1	18
Union des donneurs de sang	150	150	17	1	18
Téléthon (AFM)	150	150	17	1	18
St Vincent de Paul	150	300	17	1	18
Institut de recherche contre le Cancer IRCL	0	150	17	1	18
Divers	0	0			
Total	23 097	25 302	17	1	18
Total article 6574		30 000			

- Vote du taux d'imposition

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer sur l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018, un exemplaire du document a été transmis à chaque élu.

La commission des finances réunie le Mercredi 4 Avril dernier, après avoir étudié les propositions de budget, a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président, le Conseil Municipal après discussion et délibération, décide par :

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

De ne pas augmenter les taxes d'imposition des quatre taxes pour l'année 2018 qui se résument ainsi :

- Taux de la Taxe d'habitation : 20.79%
- Taux de la taxe foncière (bâti) : 9.80%
- Taux de la taxe foncière (non bâti) : 28.23%
- Taux de cotisation foncière des entreprises : 22.66%

Monsieur le Président propose un maintien des taux d'imposition.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

● **Budget primitif 2018**

Monsieur le président expose les chiffres du budget primitif à l'assemblée.

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du BP 2018	925 900,00 €	966 313,00 €
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	- €	310 264,69 €
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	925 900,00 €	1 276 577,69 €

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du BP 2018 (y compris le 1068)	503 900,00 €	578 357,00 €
	+	
Restes à réaliser de l'exercice précédent	94 000,00 €	- €
		+
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	- €	423 016,94 €
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	597 900,00 €	1 001 373,94 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	1 523 800,00 €	2 277 951,63 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

Monsieur le président propose le budget primitif au vote

Pour	Contre	Abstention
13	0	5

- Information du Maire

- Les riverains sont conviés à une réunion d'information concernant l'assainissement le mardi 17 avril à 18h30 à la salle des fêtes
- Les 4 jours de Dunkerque passeront le 13 Mai

M Piquet a été interpellé pour des soucis à l'église. Monsieur le Maire répond qu'il est au courant du problème, les lieux seront sécurisés et une entreprise interviendra pour effectuer les réparations nécessaires.

La séance est levée

Délibérations prises le 07 avril 2018

- 1) Travaux d'aménagement de menuiseries Mairie dans le cadre du dispositif CEE-TEPCV
- 2) Travaux des classes CM1-CM2
- 3) Travaux MMU
- 4) Vote des prix par voie de presse des appels d'offres
- 5) Curage des fossés, fauchage des rives, vidange des fosses pour l'année 2018
- 6) Aire de jeux
- 7) Achats de tables de pique-nique et poubelles pour l'aire de jeux
- 8) Date de l'ALSH 2018
- 9) Tarification de l'ALSH
- 10) Création d'un poste de directeur et de postes d'animateurs
- 11) Salaire du directeur et des animateurs
- 12) Report du mini séjour ALSH
- 13) Budget prévisionnel Ecole
- 14) Achat de dictionnaires
- 15) Frais de publication pour le marché de la cantine
- 16) Personnel : offre d'emploi d'adjoint administratif Centre de Gestion-Formation – service remplacement.
- 17) Offre d'emploi
- 18) Formation au logiciel de paie et de comptabilité
- 19) Convention avec le Centre de Gestion : personnel de remplacement
- 20) Compte administratif 2017
- 21) Compte de gestion 2017
- 22) Reprise anticipée et affectation de résultat 2017
- 23) Subvention aux associations
- 24) Vote des taux d'imposition
- 25) Vote du budget primitif 2018